

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DIRECTEUR DU 14 JANVIER 2025

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (8)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière adjointe, en visio), Dominique BRET (Secrétaire générale), Rémi BAUDOT (en visio, arrivée à 21h20), Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier), Joël LE COZ, Sylvie MARCHESIN (en visio), Alix VILLAR (en visio).

Membre absent (1)

Lucas BASSET (pouvoir à Alix VILLAR)

Membre de droit (1)

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI – Secrétaire de séance : Dominique BRET.

Réunion tenue en mixte (présentiel et distanciel) ; Début de la réunion à 20h30.

En introduction du premier Bureau de la mandature, le Président rappelle le rôle du Bureau Directeur - gérer au quotidien la vie de la Fédération et préparer les sujets pour soumission à l'organe politique, le Comité Directeur – ainsi que ses modalités de fonctionnement – une réunion par mois ; compte-rendu établi par la Secrétaire générale, mis dans l'équipe Présdt/SG/DTN/NM pour compléments, modifications..., puis inclus dans le canal BD pour vote, une fois voté publication comme projet, validation définitive lors du BD suivant – ; confidentialité des discussions qui se sont tenues lors des réunions, la seule communication étant le CR voté sans détail des votes. Il signale que les mêmes modalités s'appliquent pour le fonctionnement du Comité directeur.

1. Approbation définitive du compte-rendu du BD du 12 novembre 2024

Le compte-rendu du Bureau directeur du 12 novembre est définitivement approuvé à l'unanimité des membres en fonction à cette date, présents.

2. Calendrier des réunions pour le premier semestre 2025

Bureau directeur : 17 février ; 21 mars ; 16 avril ; 14 mai ; 26 juin ; 16 juillet.

Comité directeur (à valider lors du prochain CD) : 26 février ; 21 mars ; 24 mai (en présentiel).

3. Préparation du Comité directeur du 21 janvier 2025

Le Bureau directeur examine les points à discuter lors du prochain CD, certains étant prioritaires, d'autres pouvant être décalés au Comité directeur suivant :

- Calendrier 2026. Une réflexion sera engagée par la commission Pratiques Sportives sur la place des différentes compétitions et l'organisation du calendrier 2027.
- Toutes les commissions étant caduques depuis le 31 décembre 2024, à la suite des élections de mi-décembre, le Bureau Directeur fait le point sur les premiers retours des membres du Comité directeur concernant les commissions et sur la situation des commissions statutaires.

Après rappel des contraintes liées à la responsabilité d'une commission – sondage pour déterminer la date de réunion, définition d'un ordre du jour ; réalisation du compte-rendu, présentation des points en Comité directeur, retour des remarques et décisions à la commission – les propositions de noms seront discutées lors du prochain Comité directeur.

- Préparation de l'Assemblée Générale du 22 mars 2025 : à ce jour, il n'y a pas de candidatures Femmes, ni pour le poste Entraîneur (date limite de dépôt des candidatures le 17 janvier), ni pour le siège complémentaire (date limite le 31 janvier).

À la suite de l'expérience de l'AG électorale de décembre 2024, certaines modifications des statuts sont à envisager : suppression de la possibilité de vote par procuration (vote à distance possible), passage de la date butée de réception



des mandats de 3 à 10 jours avant l'élection (nécessaire pour l'organisation des élections), prolongation des commissions statutaires jusqu'au 30 juin de l'année suivant l'AG électorale.

Il est fait remarquer des différences d'implication pour les élections entre ligues avec globalement une bonne participation des clubs, le Président signalant que, dans certaines fédérations, seulement 30 % des clubs y ont pris part.

- Point sur l'évolution du dossier ONF : à la suite de la relance du CNOSF par le Président, une réunion de la commission Sports de Nature est prévue le 4 février prochain. L'ONF s'était engagé auprès du CNOSF à proposer une première version de convention pour le mois de novembre 2024 mais rien n'est parvenu à celui-ci à ce jour.

Par ailleurs, en réponse aux vœux du sénateur SAVIN – qui avait posé une question sur le sujet à laquelle le Ministère de l'Agriculture, en charge à l'époque de l'ONF -, le Président l'a remercié et sollicité un nouveau rendez-vous.

Il est à noter que, en réponse à la demande d'organisation de championnats de CO à VTT en Ile-de-France, l'agence régionale de l'ONF a fait part d'une évolution prochaine de la réglementation fixant une participation maximale de 300 participants (sur l'ensemble des jours de courses) en plus des interdictions déjà existantes (pas de pratique pédestre du 1^{er} avril au 31 juillet, pas plus de 1500 participants sur une manifestation quel que soit le nombre de jours).

- Partenariat MAIF : le Président informe le Bureau que le partenariat a été renouvelé pour 2 ans, pour un montant de 12000€ par an. Certaines actions ne seront pas reconduites (vidéo jeunes, covoiturage). Les 3 événements suivants – CFC, O'Bivwak et CNE – sont inclus dans le partenariat, l'étude d'impact lors du CNE étant prise en charge par la fédération. Un stand MAIF sera présent sur le week-end de ces 3 événements.
- Présentation de la synthèse des réponses à l'enquête par questionnaires sur le suivi des retransmissions télévisuelles (400 réponses) afin de définir la politique de communication TV.
- Haut Niveau : Règlement et encadrement du Haut Niveau ont été mis à jour.

. Financement du Haut Niveau : le fonctionnement, par contrat annuel avec les prestataires, et les rémunérations – 200€ ; 220€ pour le médical par jour – sont maintenues. L'aide pour la participation à la Coupe d'Europe Juniors sera alignée sur les stages dans le règlement financier Haut Niveau (30 € de participation par jour pour les familles, plus une participation financière si prise d'avion). Le reste de l'annexe n°1 financière du haut niveau ne change pas. Le règlement HN dont l'annexe 1 ainsi que l'encadrement HN seront soumis au vote du CD.

. Compétitions internationales : n'ayant pas d'équipe B, la compétition organisée par le COMOF ne présente pas d'intérêt pour la fédération.

En 2027, la France est en charge de l'organisation de la JEC, compétition importante pour l'acquisition d'expérience des juniors, qui a lieu fin septembre-début novembre. Un appel pour l'organisation sera lancé lors du calendrier 2027.

En ce qui concerne les EOC 2027, dossier porté par la structure de Robin DEVRIEUX et non par la fédération, la fédération n'a pas de nouvelles de l'avancée du dossier.

En ce qui concerne la candidature pour les WOC 2031, la mairie de Risoul est partante et prête à participer financièrement. Le Président est convié, jeudi prochain, avec Céline DODIN et Vincent FREY à un déjeuner pour un premier contact, les candidatures au niveau de l'IOF n'étant pas encore ouvertes. Si l'intérêt se confirme, il faudra, rapidement, préparer un budget pour déposer un dossier auprès de la Délégation Interministérielle aux Grands Evénements Sportifs dans l'optique de l'obtention d'une subvention.

. Cartographie Haut Niveau : un stage d'entraînement Haut Niveau est prévu, de longue date, sur une carte où se déroulera le championnat de Ligue AURA de MD. Après échanges, le Bureau Directeur indique qu'il faut soumettre au Délégué-Arbitre Régional les différentes problématiques. Dans le cadre de la révision du Règlement des Compétitions, le DTN demande à ce que ce point soit abordé afin d'harmoniser les pratiques entre toutes les ligues sur de tels sujets.

- Présentation des évolutions de la formation fédérale.
- Rémunération du Président.



4. Représentation de la FFCO aux AG des Ligues

Ligues	Date	Représentant FFCO
Auvergne-Rhône-Alpes	samedi 1 février 2025	Jean-Philippe STEFANINI
Bourgogne-Franche-Comté	samedi 25 janvier 2025	Jean-Philippe STEFANINI
Bretagne	samedi 25 janvier 2025	-
Calédonienne	jeudi 28 novembre 2024	N/A
Centre-Val de Loire	samedi 8 février 2025	-
Grand Est	samedi 8 mars 2025	Dominique BRET
Hauts-de-France	samedi 1 février 2025	-
Ile-de-France	samedi 8 février 2025	Benjamin CLEMENT-AGONI
Normandie	samedi 1 mars 2025	Dominique BRET
Nouvelle-Aquitaine	samedi 15 février 2025	Joel LE COZ
Occitanie	samedi 18 janvier 2025	Valérie BERGER-CAPBERN
Pays de la Loire	mardi 21 janvier 2025	-
Provence-Alpes-Côte-D'azur	dimanche 2 février 2025	Jean-Philippe STEFANINI

Il est rappelé qu'en absence de Ligue, les championnats sont à organiser avec une ligue voisine, choisie par l'ensemble des clubs. Il n'y a également plus la possibilité d'inscrire les courses régionales au Classement national. Devant les difficultés qui sont remontées de trouver des Présidents pour les structures déconcentrées le choix d'un fonctionnement totalement collégial n'est pas possible. Par contre il est rappelé que statutairement le rôle d'un Président peut se limiter à être le représentant légal de la structure et à organiser l'Assemblée Générale (date et lieu). Toutes les autres tâches peuvent être partagées par les membres du Comité directeur de la structure.

5. Finances

Valérie BERGER-CAPBERN indique que, chaque année, certaines dépenses, non contractuelles, sont sujettes à validation. Une liste est établie.

Réfugiés ukrainiens	Gratuité de la part fédérale de la licence tant que durera le conflit
Bénévoles intervenant pour le Haut Niveau	Gratuité de la part fédérale de la licence, liste fournie par la DTN
Jeunes licenciés UNSS et UGSEL	Gratuité de la part fédérale de la première licence FFCO, conventions à mettre à jour
Dispositifs scolaires « 2h de plus au collège »...	Pass' pris en charge par la fédération : à voir en fonction des informations ministérielles sur ce dispositif
Aide WOW	1000€ ; répartition à définir par la commission Jeunes
Pass' lors des WOW	Gratuité des Pass' Loisir Santé, jeunes et adultes
Manifestation solidaire	Gratuité des Pass' et exonération des redevances sur justificatif de versement des bénéficiaires à l'association dite, supérieurs à ce qui aurait été versé en Pass' et redevances
Challenge des Ecoles de CO	Exonération de redevance
Aide RDE : subvention et prestation DTN	15€ par jeune et prestation pour saison hivernale 2024/2025
Aide aux organisations « Sport Planète » en lien avec la MAIF	Montant de l'aide à valider suite à proposition de la commission Développement Durable
Bons cadeaux et Trophée Coupe de France	40€ pour les bons ; environ 30€ pour les trophées
Médailles CF, CNE, CNECO, trophée CNECO	Déjà validé pour 2025 ; validé pour 2026
Cadeaux participants CNECO, prestation pour l'organisateur	Déjà validé pour 2025 ; à travailler par la commission Jeunes pour 2026-29

Cette liste est validée.



6. Statuts-types

Le Président fait un point sur les statuts-types des Comités Départementaux, ayant constaté des modifications de statuts dans certains CD sans consultation de la Fédération ou la constitution de statuts à partir de statuts-types anciens.

Par ailleurs, dans les statuts-types, des éléments sont repris textuellement des statuts de la Fédération ce qui implique, à chaque changement au niveau fédéral, que chaque CD mette à jour ses statuts. De plus, certains points, dans les statuts-types des CD, ne sont pas du ressort de ces organes déconcentrés ou imposent un nombre de personnes trop important dans certaines commissions pour être réellement appliqués.

De nouveaux statuts-types seront donc présentés lors de la prochaine Assemblée Générale.

Dans l'attente de ces nouveaux statuts-types, le Bureau directeur approuve la constitution du CDCO 76 sous réserve de rectification de leurs statuts lors de leur prochaine Assemblée Générale.

7. Points divers

- Marie-Violaine PALCAU signale qu'un collègue Conseiller Administratif Sportif du CREPS de Poitiers a répondu à un appel à projet pour définir des contenus en CO pour le BPJEPS Activités Pour Tous. Ceux-ci seraient mis sur une plateforme pour une formation commune, à disposition de tous les centres de formation à ce BPJEPS. Ce collègue a pris contact pour discuter et faire valider les contenus. Rémi GARDIN donnera son avis. Si cela fonctionne, il pourrait y avoir une ouverture vers un niveau 2, qui correspondrait à l'équivalent du diplôme fédéral d'Animateur. Le Bureau Directeur donne son accord.
- Valérie BERGER-CAPBERN fait remarquer que les rogaines se développent et que la participation des D/H12 pose question. Le sujet a été transmis à la commission médicale pour avis. Une réflexion est à engager pour envisager les règles et recommandations à inclure dans les Règles Techniques et de Sécurité.
- À la suite d'une remarque sur la sécurité informatique, au niveau du matériel informatique utilisé par les salariés, les logiciels à installer doivent avoir été autorisés au préalable.
- Les adresses génériques (Bureau directeur, Comité directeur) et la création d'adresses pour les nouveaux membres élus sont en cours de même que la mise à jour des canaux des différentes équipes.
- À la suite de sa validation, le compte-rendu de la conférence des Présidents de ligue va être diffusé.
- Valérie BERGER-CAPBERN informe le Bureau que, pour la gestion des aspects financiers, Charly BOICHUT et Marie-Violaine PALCAU utiliseront aussi l'outil JotForm pour leurs fiches de frais, le fonctionnement avec Expansya n'ayant pas été satisfaisant.
- Pour la saison 2026, Suisse O'Week (11-18 juillet) a commencé la communication. Il serait pertinent de démarrer le site O'France et que les organisateurs commencent à y mettre des informations. La commission Numérique est chargée d'y veiller.
- Il est envisagé une augmentation du taux de base pour 2027 de 2 % (taux d'inflation en 2024). La commission Finances fera une proposition pour le Comité directeur du 26 février.
- La question de la mise sous alarme des locaux de la fédération est évoquée. Toutes les informations étant sauvegardées, cela ne semble pas une dépense nécessaire.

Fin de la réunion à 23h40.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire générale
Dominique BRET

